

FONCTIONS ET RESPONSABILITES UNIVERSITAIRES

Depuis 2019	Directeur de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA Paris)
2015-2019	Présidente de la Section 01 du Conseil National des Universités (CNU)
Depuis 2000	Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris 2 Directeur du Master 2 Droit des affaires et Fiscalité de 2009 à 2019
1997-2000	Professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et à la Filière francophone de droit de l'Université libanaise (détachée par l'Université Paris II)
1995-1997	Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Picardie (Amiens)

AUTRES RESPONSABILITÉS SCIENTIFIQUES ET ADMINISTRATIVES

Depuis 2015	Membre du Haut Comité Juridique de la Place financière de Paris (HCJP)
2011 - 2016	Membre de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (AMF)
2008- 2011	Membre du Comité consultatif de la législation et de la réglementation Financières (CCLRF)
2008	Expert auprès de la Direction du Trésor pour la réécriture du Titre 1 <i>Les instruments financiers</i> du Livre 2 du Code monétaire et financier.
2003 - 2009	Membre de la Commission consultative « Émetteurs, opérations et information financière » de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

PUBLICATIONS RECENTES EN DROIT DES MARCHES FINANCIERS

- **Droit financier**, *Les institutions, les activités, les abus de marché*, Economica, Oct. 2020, 1088 p.
- « Le rôle de la doctrine en droit financier – La doctrine au cœur de la mêlée », *Rev. dr. bancaire et financier*, janv. 2020, p. 67
- « Loi PACTE et actifs numériques », *BJB* juillet 2019, p. 60.
- « Les superviseurs européens s'invitent dans la discussion de la loi PACTE sur les jetons et « actifs numériques », *BJB* janv. 2019, p. 1.
- « ICO, le législateur introduit des jetons dans le Code monétaire et financier », *JCP, G*, déc. 2018, doct. 1395.
- « Pour la création d'un chapitre du Code de commerce dédié aux sociétés cotées », avec J. Klein, *Etudes à la mémoire du Professeur Ph. Neau-Leduc*, LGDJ 2018, p. 427.
- « Régulation judiciaire et/ou administrative », *Rev. d'économie financière* n°129, Droit et finance, 2018, p. 163.
- « Le contentieux boursier : entre répression pénale et sanction administrative », *BJB* mars 2017, p. 162.
- « Principe d'innovation versus principe de précaution en droit des instruments financiers (À propos de l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014) », *Mélanges en l'honneur du Professeur M. Germain*, LexisNexis, LGDJ, Lextenso, 2015, p. 289.
- « Qu'est-ce qu'un « produit financier » ? *BJB* sept. 2015, p. 353.

- « Le fabuleux destin de la règle *ne bis in idem* », *BJB* décembre 2014, p. 605.
- « A qui profite la composition administrative ? », *BJB* nov. 2014, p. 449.
- « Bitcoin, du service de paiement au service d'investissement », *BJB* mai 2014, p. 249.
- Propos conclusifs, Colloque, Actualités des abus de marché, *RDBF* mars 2013, p. 99.
- « La société, l'actionnaire et le dépositaire central », in *Liber amicorum à Philippe Merle*, Dalloz 2012.
- « Les sanctions en droit des marchés financiers, Essai sur la sanction comme instrument de régulation », in *Les sanctions*, en droit contemporain, vol.1, Dir. D. Fenouillet, C. Chainais, Laboratoire de sociologie du droit de Paris 2, Dalloz 2012.
- « Projets internationaux en matière de droit des titres - perspectives et enjeux », n° 34 Spécial Conférence de l'AFTI, novembre 2009.
- « Le prix dans les offres publiques », avec Yves Schmidt et Bruno Husson, in *Les offres publiques d'achat*, Litec, 2009.
- « Les titres intermédiés », *Mélanges en l'honneur du Professeur Paul Didier*, Economica, 2008.
- « *Intermediated securities : reflections on a new concept in French financial markets law* », *Law and Financial Markets Review*, September 2007, p. 435.
- « Code de commerce et code monétaire et financier, ou l'enchevêtrement des codes », *Code de commerce, Livre du Bicentenaire*, Dalloz 2007, p. 95.
- « Le rachat d'actions », *Actes pratiques et Ingénierie sociétaire*, sept.-oct. 2005, p. 5.
- « L'information financière des actionnaires et des investisseurs », *Rev. jur. com*, 2005, n° hors-série, p. 15.
- « Un nouveau principe : la liberté d'émettre "toutes valeurs mobilières" », *Rev. dr. bancaire et financier*, 2005, p. 361.
- « Les manifestations de la pratique, source du droit financier », avec Y. Schmidt, in *Les Pratiques juridiques, source du droit des affaires, Petites affiches*, 27 novembre 2003, n°237, p. 22.
- « Le contrat comme instrument financier », in *L'avenir du droit, Mélanges en hommage à François Terré*, Dalloz 1999, PUF, Juris-Classeur, p. 661.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- Professeur invité à Columbia et NYU de 2009 à 2019 avec les étudiants du M2 Droit des affaires et fiscalité dans le cadre du voyage d'étude organisé pour ces étudiants.
- Professeur invité à l'Université Saint Joseph de Beyrouth (deux fois par an depuis 2001).
- Intervention au Parlement européen à la demande du gouvernement français : « *Dematerialised Securities Analysis and processing under French Law* », *Workshop Securities Law Directive, European Parliament, 30 June 2011, Brussels*.
- Expert au sein du *Legal Certainty Group* européen (2006-2009)
- Expert au sein de la délégation française pour la rédaction de la Convention internationale Unidroit sur les titres intermédiés (2006-2009)
- Professeur détaché auprès de l'Université Saint Joseph et de la Filière francophone de droit de l'Université libanaise à Beyrouth, Liban (1997-2000).

FORMATION ET DIPLOMES

1995	Agrégation de droit privé et sciences criminelles
1993	Doctorat de droit privé de l'Université Panthéon-Assas - Paris II Thèse : « les sociétés dites "Holding" » sous la direction du Professeur B. Oppetit
1987	D.E.A. de droit privé général, Université Panthéon-Assas - Paris II
1985	D.E.A. de droit des affaires, Université Panthéon-Assas - Paris II